



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

AMÉNAGEMENT DE TRAVAUX DE VOIRIE ET
RÉSEAUX - LIAISON RUE DE
L' AÉRODROME / RUE DE LA MOIE - AVENANT
N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX - LOT 1

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

AMÉNAGEMENT DE TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX - LIAISON
RUE DE L' AÉRODROME/RUE DE LA MOIE - AVENANT N° 1 AU
MARCHÉ DE TRAVAUX - LOT 1

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Après avis favorable de la commission d'appel d'offre du 15 juin 2009,

Les travaux de voirie et réseaux de la voie de liaison Rue de l'Aérodrome ont fait l'objet d'une consultation par appel d'offres dont les marchés ont été approuvés par le Conseil Municipal du 8 décembre 2008.

Le marché initial prévoyait la mise en place des réseaux principaux sans prendre en compte les sujétions particulières des raccordements des parcelles desservies, dès lors que les divisions parcellaires n'étaient par arrêtées.

Celles-ci sont aujourd'hui connues, aussi pour limiter les dégradations des chaussées neuves, il convient de réaliser rapidement ces travaux.

Par ailleurs la voie de desserte située au sud du futur Centre de Secours et d'Incendie prévue initialement comme une sortie secondaire devient un accès principal de la Caserne des Sapeurs Pompiers car elle assure un meilleur raccordement sur le réseau de voirie de la Ville de Niort au niveau du rond-point de l'Avenue de Limoges. Cela conduit à un renforcement de la structure de cette chaussée.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires comprend :

- la réalisation des branchements d'assainissement eaux pluviales et eaux usées des lots,
- la réalisation des tranchées techniques et la pose de fourreaux divers,
- la constitution de voirie et trottoirs.

Il convient de passer un avenant au marché de travaux – lot 1 voirie et réseaux – entreprise titulaire : EUROVIA – marché 08.251.A.001.

Cette modification a pour conséquence une augmentation du coût des travaux de 48 350,95 € HT soit + 11,71 % ;

	Montant du marché de base	Montant avenant	Nouveau montant du marché	pourcentage
Lot n° 1 – VRD EUROVIA	413.057,37 €	48 350,95 €	461 408,32 €	11,71 %
TTC	494.016,61 €	57 827,74 €	551 844,35 €	

La dépense est inscrite au chapitre 21.8221.21538.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant du lot n° 1 voirie et réseaux d'un montant de 48 350,95 € HT et 57 827,74 € TTC.

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL